



14 juin 2019 - Relation individuelle de travail (7^e réunion)

Le fort mécontentement des organisations syndicales lors de la précédente réunion a permis d'arracher quelques maigres évolutions positives du projet d'accord sur les droits individuels des salariés de la métallurgie, permettant de revenir pour partie à l'existant :

- des durées de la période d'essai revenues dans des limites raisonnables,
- les congés pour événements familiaux alignés sur le Code du travail...

Mais des écueils importants demeurent avec d'une part l'absence d'innovation sociale sur des sujets d'importance adaptés aux nouvelles réalités de vie des salariés (ex : portabilité des droits d'une entreprise à l'autre, congé paternité allongé...). Cela permettrait de redonner de l'attractivité à nos métiers et faire venir de jeunes salariés qualifiés dans la métallurgie (100.000 départs sont prévus chaque année jusqu'en 2025).

D'autre part, un deuxième écueil persiste sur certains points durs de la négociation et pour lesquels, pour l'instant, le patronat reste sourd et essaie de raboter fortement les droits des salariés :

- Les jours de congés pour ancienneté (il faudrait attendre d'avoir atteint l'âge de 55 ans pour prétendre à 2 jours de congés)
- Le refus de maintenir une garantie d'emploi pour les salariés en arrêt maladie
- L'exclusion des périodes de suspension du contrat de travail supérieures à un an pour le calcul de l'ancienneté en cas de licenciement (c'est toujours la logique de la double peine pour les salariés malades)
- La clause de non concurrence extensive, sans limite géographique et non réservée aux seules fonctions où elle serait réellement justifiée
- Toujours pas de réponse sur le statut de l'encadrement et les spécificités de la catégorie ingénieurs et cadres dans la relation de travail (niveau de responsabilité, liberté d'expression et éthique professionnelle...)

Prochaine réunion le 28 juin où la CGT réaffirmera sa revendication d'une convention collective nationale de progrès social et digne du 21^{ème} siècle, avec des droits et garanties de haut niveau !

La délégation fédérale